

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU C.C.A.S.**

-----  
**Du 12.01.2023**

L'an deux mille vingt-trois,  
Le 12 janvier 2023 à 18 heures 00

Nombre de Conseillers en exercice :	17	Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MONTEUX s'est réuni dans la salle de la Fraternité après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Christophe MOURGEON, Vice-Président.
Présents :	12	Mesdames Chantal GONNET-OLIVI, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Rosa Lila HAMMACHE ; Messieurs Christophe MOURGEON, Mohammed AITANE, Simon BERTHE membres élus. Mesdames Carmen MARTIN, Michèle MUNOZ Chantale SIMONNOT ; Messieurs Jean-Yves GOAVEC, Christophe NICKEL, Michel TERRAS membres nommés.
Absents représentés :	2	Messieurs Christian GROS, Président ; André BRES, membre nommé
Absents non représentés :	3	Madame Caroline PLATERO, Monsieur Jean-Claude OBER, membres élus ; Monsieur Pierre SALLE, membre nommé
	14	

**CREATION D'UN POSTE D'AGENT SOCIAL NON TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET 28H PAR SEMAINE**

**VU** l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique qui autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris,

Monsieur le Vice-Président invite l'Assemblée à se prononcer sur la création d'un poste d'agent social de deuxième classe permettant d'assurer les périodes de surcroît d'activité au sein du service de maintien à domicile.

**Le Conseil d'Administration**, Monsieur le Vice-Président entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**APPROUVE** la création d'un poste d'agent social de deuxième classe, non titulaire et à temps non complet 28 H par semaine.

**Acte Exécutoire**

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

envoyé le : 25/01/2023.

affiché le :

Christophe MOURGEON

Vice-Président



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

Christophe MOURGEON

Vice-Président

